06 72 09 69 52
hello@imi-executive-solutions.com
www.imi-executive-solutions.com

IMMOBILIER

Formation Les avant-contrats – formation continue Alur (30 min)

Réf. 4d0a0bc4-3793-43f1-a6dc-ea2d2a9c8568

Maîtrisez les règles applicables aux avant-contrats immobiliers : promesse de vente, compromis de vente, conditions suspensives et rétractation.

Modalités disponibles

- Distanciel
  Durée: 30 min · Formation à distance
  Lieu: À distance

Objectifs de la formation

- Distinguer les différents types d'avant-contrats immobiliers
- Identifier les clauses essentielles d'une promesse de vente
- Vérifier la validité des conditions suspensives
- Informer les acquéreurs sur leur droit de rétractation
- Appliquer les règles de dépôt de garantie

Programme détaillé

01 Les différents types d'avant-contrats

- Promesse unilatérale de vente et promesse synallagmatique
- Compromis de vente : formation et effets juridiques
- Clauses essentielles et mentions obligatoires
- Dépôt de garantie et séquestre

02

Conditions suspensives et droit de rétractation

- Conditions suspensives usuelles : prêt, urbanisme, préemption
- Délais de réalisation et conséquences de la défaillance
- Droit de rétractation de l'acquéreur : durée et modalités
- Information des parties et sécurisation de la transaction

Compétences acquises

Qualification juridique des avant-contrats

Distinguer promesse unilatérale, promesse synallagmatique et compromis de vente selon leurs effets juridiques.

Rédaction des clauses essentielles

Identifier les mentions obligatoires et les clauses usuelles d'un avant-contrat immobilier.

Gestion des conditions suspensives

Vérifier la validité des conditions suspensives et suivre leur réalisation dans les délais.

Information sur le droit de rétractation

Expliquer aux acquéreurs les modalités et les délais du droit de rétractation.

Sécurisation du dépôt de garantie

Appliquer les règles de séquestre et de restitution du dépôt de garantie.

Public et prérequis

Public visé

Agents immobiliers titulaires d'une carte professionnelle, Négociateurs immobiliers, Gestionnaires de transactions, Administrateurs de biens

Prérequis

Être titulaire d'une carte professionnelle ou exercer sous l'autorité d'un titulaire (collaborateur, agent commercial).

Informations pratiques

Durée : 30 min

Délai d'accès : 25 jours après la validation de la commande

Tarif : sur devis. Contactez-nous pour obtenir un devis adapté à vos besoins.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formation à distance · Supports pédagogiques · Quiz d'évaluation en fin de formation · Attestation de formation remise à l'issue

Modalités d'évaluation

Quiz d'évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation s'engage à accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap. Notre référente handicap Lorène Travaux est disponible pour étudier avec vous les adaptations pédagogiques, techniques ou logistiques nécessaires avant toute inscription. Contactez-nous : hello@imi-executive-solutions.com ou 06 72 09 69 52.

Votre conseiller en formation

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.

Téléphone : 06 72 09 69 52

E-mail : hello@imi-executive-solutions.com

Organisme de formation

IMI Executive Solutions (IT MANAGEMENT INSTITUTE), 417 rue Saint-Yves, 56580 Crédin. SIRET 98459231100018.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 10296 56 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi : certificat n° 24FOR01684.1 délivré par QUALITIA Certification, valable du 20/08/2024 au 19/08/2027, au titre des actions de formation, des bilans de compétences et des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Fiche de la formation :
https://www.imi-executive-solutions.com/formation/immobilier/les-avant-contrats-formation-continue-alur-30-min

Programme généré le 20/11/2026.